

République Algérienne Démocratique
et Populaire.

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique.

Université 8 Mai 45 Guelma.

Faculté des Lettres et des Langues.

Département des Lettres et de Langue Française



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة 8 ماي 45 قالة

كلية الآداب واللغات

قسم الآداب واللغة الفرنسية

Enseignant : ABU-ISSA Sami

Niveau : M1

Matière : Didactique de l'oral

Option : didactique et langues appliquées

La compréhension orale, c'est quoi au juste ?

Galisson et Coste, dans leur dictionnaire de Didactique des langues, avancent la définition suivante : « opération mentale, résultat du décodage d'un message qui permet [...] à un auditeur de saisir la signification que recouvrent des signifiants sonores ». (Galisson et Coste, 1976, 110). Élisabeth Guimbretière dit dans ce sens que : « le décodage passe par trois paliers : l'analyse auditive, puis l'analyse phonétique, qui permet ensuite d'accéder à l'analyse linguistique, c'est-à-dire la signification du message » (Guimbretière, 1994, 57).

Ainsi, la compréhension orale ne peut se limiter uniquement à une compréhension auditive (Bien que d'aucuns ne fassent pas de distinction entre la compréhension orale et la compréhension auditive), c'est-à-dire à l'audition de sons émis par un émetteur mais il s'agit plutôt d'un mécanisme complexe dont les différents éléments (parties) ne doivent pas être dissociés.

Les différents modèles de compréhension orale en langues étrangères

Personne ne peut nier le rôle que joue la compréhension orale, en tant que compétence, dans l'apprentissage d'une langue (maternelle ou étrangère). En effet, beaucoup de chercheurs ont, au fil des années, essayé d'apporter des éléments pouvant expliquer comment se déroule **le processus de construction du sens lors de l'écoute** (réception). Nous citons à titre d'exemple : Rubin, Oxford, O'Malley, Chamot, Kerbrat-Orecchioni, Lhote et d'autres.

Mais existe-t-il des modèles qui expliquent ce qui se passe dans la tête d'un auditeur lors de l'écoute ?

Plusieurs modèles (ou interfaces) en langues étrangères ont été formalisés, parmi lesquels on cite ceux de Nagle et Sanders (1986) et de la phonéticienne française Lhote

(1995). Nous retenons ces modèles vu qu'ils sont considérés comme les plus complets et les plus pratiques.

1/ Le modèle de Nagle et Sanders : il faudra avant tout savoir que le processus de compréhension orale est cognitif et qu'il n'est pas directement observable.

Ces deux chercheurs, qui se sont inspirés des travaux d'autres chercheurs surtout ceux de Atkinson et Shiffrin (1968), Bialystok (1978), Selinker et Lamendella (1978), ont montré le cheminement que suit l'information pour qu'elle soit à la fin intégrée et stockée en mémoire à long terme (MLT). Comment l'apprenant, lors de l'écoute d'un message sonore, arrive-t-il à traiter l'information pour qu'elle soit intégrée ?

Nagle et Sanders font intervenir, dans leur modèle, plusieurs composantes et qui sont : le registre sensoriel (que Call, 1985, nomme mémoire écho), la mémoire à court terme (mémoire du travail), l'exécuteur, un continuum de processus, la mémoire à long terme (ressources disponibles) et une boucle de rétroaction.

L'apprenant, selon eux, capte les images acoustiques (les sons, que certains appellent également message sonore) via la **réserve sensorielle** (registre sensoriel) puis sont acheminées vers la mémoire à court terme (MCT) qui les découpe en unités significatives (mots, expressions, énoncés) en fonction des connaissances qui se trouvent dans la mémoire à long terme. C'est ce qui explique le fait que, dans certains cas, l'apprenant trouve des difficultés à retenir ce qu'il écoute lors de l'**aperception (acte volontaire de la part de l'apprenant)** surtout quand le domaine qui lui est proposé est nouveau : l'apprenant n'arrive pas à établir des correspondances entre les informations entrantes et les données qu'il possède déjà : (Prenons l'exemple d'étudiants qui écoutent un conférencier qui explique ce que c'est la pragmatique ; après quelques minutes, ceux-là commencent à décrocher vu qu'ils n'arrivent pas à établir des liens entre ce qu'ils écoutent et ce qu'ils possèdent comme connaissances sur le sujet). C'est pourquoi, certains chercheurs conseillent, surtout avec un public novice, de travailler sur des sujets qui lui sont familiers et de passer du concret vers l'abstrait.

Un autre problème qui peut nuire au bon fonctionnement de la mémoire à court terme est la grande quantité d'informations perçue par l'apprenant lors de l'écoute et qui l'oblige à faire des inférences entraîne, chez lui, une **surcharge cognitive** : les ressources dont disposent l'apprenant sembleraient insuffisantes.

Un **centre de commande**, que certains chercheurs nomment « exécuteur », intervient dans ce cas-là. Son rôle est de mettre en œuvre un certain nombre de **processus automatisés** pour assurer la bonne gestion des informations et faciliter leur traitement une fois parvenues à la MCT en s'appuyant sur les données (les connaissances) qui sont gravées dans la MLT.

Cette dernière comprend trois types de connaissances : implicites, explicites et autres.

Les connaissances linguistiques explicites sont celles que l'apprenant a apprises dans un cadre formel, ce sont les savoirs qu'il arrive facilement à verbaliser et à expliquer (Ex : une règle de grammaire ou de conjugaison) ; ces connaissances correspondent, dans le domaine de la psychologie cognitive, aux connaissances déclaratives (Anderson, 1983). Les connaissances implicites, quant à elles, sont celles que l'apprenant trouve des difficultés à verbaliser mais qui reposent sur des impressions (Ex : l'élève vous dira que telle ou telle phrase est agrammaticale mais il ne pourra pas expliquer la chose). Anderson (1983) les nomme : connaissances procédurales.

Le troisième type de connaissances correspond à ce que Tardif (1992) appelle les connaissances conditionnelles ; l'apprenant les utilise pour répondre à des questions du genre : « [...] à quel moment et dans quel contexte est-il approprié d'utiliser telle ou telle stratégie, telle ou telle démarche, d'engager telle ou telle action ? » (Tardif, 1992, p. 52).

Elles renferment toute la vision du monde de l'apprenant, ses croyances et son expérience.

Il est à signaler ici que les connaissances linguistiques explicites (les savoirs) deviennent avec l'usage des connaissances linguistiques implicites (des savoir-faire) et dans ce sens Cornaire et Germain disent que : « [...] l'apprentissage des règles syntaxiques et du vocabulaire s'automatise grâce, entre autres, aux activités de la classe et conduit, chemin faisant, à l'acquisition de savoir-faire. » (Cornaire et Germain, 1998, p. 42)

Une fois les intrants (les informations) sont régularisés par le centre de commande, ils sont acheminés vers un continuum dont chacune des deux extrémités correspond à un type de processus bien défini : à une extrémité correspondent des processus contrôlés ; à l'autre des processus automatiques (ou automatisés). C'est ainsi qu'un apprenant **débutant** fait davantage appel aux processus contrôlés, que l'on désigne de nos jours sous le nom de stratégies, pour traiter l'information, puis développe petit à petit ses processus automatiques.

Tout au long de l'écoute, des informations sont extraites du corpus oral à différents moments puis transférées vers le registre sensoriel et la MCT pour en restituer, à la fin du processus, des synthèses qui à leur tour sont dirigées vers le centre de commande pour une dernière vérification avant de les transférer à la fin à la MLT.

Si certaines synthèses sont jugées insatisfaisantes alors elles subiront un autre traitement jusqu'à ce qu'elles soient « appréciées » par le centre de commande.

Pour vous ressourcer, veuillez consulter la bibliographie suivante :

1/ GAONAC'H, D. (1987). *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Paris. Hatier. CREDIF.

2/ LHOTE, E. (1995). *Enseigner l'oral en interaction*. Paris. Hachette.

3/ REED, S. K. (1999). *Cognition : Théories et applications*. (T. BLISCHARSKI et P. CASENAVE-TAPIE, Trad.). Bruxelles : De Boeck Université. (Œuvre originale publiée en 1996).